

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
**Attribution
d'une
subvention
exception-
nelle au
Moto club
Lozérien**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 28 septembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-huit du mois de Septembre, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAOU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 27
▪ représentés : 5
▪ absent : 1

Etai^{ent} présents : Monsieur Laurent SUAOU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur François ROBIN, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
21 septembre 2021

Par procuration : Madame Elizabeth MINET-TRENEULE (Madame Marie PAOLI), Madame Aurélie MAILLOLS (Madame Françoise AMARGER-BRAJON), Adjointes, Madame Catherine THUIN (Madame Sonia NUNEZ VAZ), Madame Catherine COUDERC (Monsieur Francisco SILVANO), Monsieur Christophe LACAS (Madame Régine BOURGADE), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :
05/10/2021

Absent : Monsieur Vincent MARTIN, Adjoint.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Monsieur François ROBIN expose :

Le Moto Club Lozérien a pour objet la promotion du sport mécanique autour de la moto. Chaque année, l'association organise ainsi divers événements autour du véhicule motorisé à deux roues ; c'est notamment le cas avec le « Trèfle Lozérien » qui se déroule généralement au printemps.

En marge du « Trèfle Lozérien », le Moto club Lozérien organise « Kymco Evasion 2021 » qui se déroulera les 24, 25 et 26 septembre 2021. En tant qu'organisateur technique de l'évènement, l'association a à sa charge la recherche, la préparation et le traçage des circuits, la mise en relation des différents restaurateurs sur les différents circuits proposés, la sécurité et le suivi avec les services de l'État.

Afin d'aider le Moto club Lozérien à mener à bien l'organisation du « Kymco Evasion 2021 », la Ville de Mende souhaite apporter son soutien financier au Moto club Lozérien.

Il est proposé :

- **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 4 500 € au Moto club Lozérien.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à accomplir l'ensemble des démarches et à signer l'ensemble des pièces relatives à cette décision.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, avec 31 voix pour et 1 abstention, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le :
Le Maire,

- 6 OCT. 2021



Pour extrait conforme,
Mende, le 30 septembre 2021
Le Maire,
Laurent SUAU

Signé électroniquement par :

